

Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 21 mai 2012

Date de convocation : 15 mai 2012

PRESENTS : ZDAN Michel, FERNET Josette, LORRAIN Jean-Luc, VILLAESCUSA Sylvie, DEMESSANCE Florence, Noël MESPLES, TEYSSEYRE Catherine

EXCUSES : CHENIN Joséphine (pouvoir donné à M. Mesples),

ABSENTS : GLENADEL Jacques, NOYES Sylvie, SABATIER Evelyne,

SECRETAIRE : VILLAESCUSA Sylvie

COMPTE RENDU : Séance ouverte à 20h

**1) Consolidation de la convention Prêt Crédit Agricole – origine 300 000 € de financement
Garage Atelier à consolider 160 000 € + 50 000 € Prêt Relais**

Montant des échéances : 15 835,21 € d'annuités à rembourser sur 18 ans à compter de 2015.

Prêt relais de 49 000 € dans l'attente d'entrées financières pour l'année qui vient (subventions, tva, ventes de biens de la commune ...)

**2) Délibération mentionnant la personne référente dans la démarche éco-responsabilité en
Pays du Sud Toulousain**

Après l'exposé de M. le Maire, M. Jean-Luc Lorrain et M. Michel Zdan sont nommés à l'unanimité personnes référentes.

3) Consultation câblage – Choix de l'entreprise

Entreprises consultées pour l'enfouissement du réseau Télécom : Seva, Artec, Cancel, Scopelec. Seule la Scopelec a répondu pour un montant de 716.59 € HT. Au vu de la déficience des autres entreprises consultées, le conseil opte à l'unanimité pour la Scopelec.

**4) Demande de subvention au Conseil Général pour la partie Effacement réseau France
Télécom et câblage**

Le conseil autorise à l'unanimité M. Le Maire à faire la demande de subvention auprès du Conseil Général.

5) Vente Pacheco / Commune de Grazac

M. le Maire présente la parcelle concernée par cette vente et le conseil approuve à l'unanimité la vente.

**6) Délibération concernant la notification de la modification des statuts de la CCVA pour
prise de compétence de création de zone de développement éolien**

Suite à la dernière délibération du conseil de la CCVA en date du 29/03/2012 à 20h30 portant modification des statuts de la CCVA concernant la prise de compétence création de

zone de développement éolien, la commune de Grazac prend note que cette compétence fait partie des compétences facultatives de cette EPCI et prend en considération l'exposé du président de la CCVA et le conseil approuve à l'unanimité.

7) Délibération autorisant M. Le Maire à faire l'échange foncier avec M. Delattre (qui est demandeur) et qui est frappé par l'emplacement réservé n° 5 parcelle 780 qui est destiné à un piétonnier reliant Plaine Bourdette au lieu-dit Le Château.

Le conseil approuve à l'unanimité et autorise M. le Maire et au-delà à toutes démarches auprès du géomètre, du cadastre et notaire pour formaliser l'opération.

8) Questions diverses

- a) Débroussaillage et nettoyage d'une parcelle, devis de la société Rebouil pour un montant de 1 435,20 € TTC
- b) Présentation du devis de la société Filoni, pour réfection de l'ancien garage municipal et transformation en création en salle communale associative (bibliothèque) : 3 343,75 € TTC
- c) Prochaine réunion du SIC : 31 mai 2012

Séance levée à 21h00